



Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2020 :

Démission de la conseillère municipale Céline Doré

La conseillère municipale Céline Doré a annoncé lors de la séance du conseil municipal du 15 juin sa démission à titre de conseillère du district 6 de la Ville de Sainte-Adèle, poste qu'elle occupait depuis l'élection générale municipale du 5 novembre 2017. Mme Doré quitte ses fonctions pour des raisons personnelles puisqu'elle souhaite se rapprocher des siens. Nous la remercions pour son implication auprès des citoyens et au sein des membres du conseil. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouveaux défis.

Nomination du maire suppléant

Suite au départ de Mme Doré, qui était la mairesse suppléante actuelle, nous avons donc procédé à la nomination d'un autre membre du conseil pour occuper ce poste – M. Roch Bédard assurera donc ce rôle à compter du 16 juin.

Nomination d'un membre du conseil municipal sur le comité consultatif en urbanisme

En remplacement de Mme Doré, c'est M. Martin Jolicoeur, conseiller du district 4, qui a été nommé pour siéger sur le comité consultatif en urbanisme. M. Jolicoeur est aussi mandaté sur les comités et/ou organismes suivants : Comité des finances et développement économique et Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Sainte-Adèle, Comité des loisirs, du Plein Air et Plein Air Sainte-Adèle ainsi que sur le Comité de la culture, art, bibliothèque et Comité du patrimoine.

Priorités de la Ville de Sainte-Adèle

La Ville de Sainte-Adèle a établi les priorités suivantes afin d'assurer la sécurité des Adélois sur son territoire :

- Assurer une présence policière dans le secteur des chutes Sainte-Marguerite ;
- Assurer une surveillance de la vitesse ;
- Assurer une surveillance des endroits publics afin d'appliquer les consignes de la santé publique en temps de COVID-19.

Travaux de réfection – Pavage du Pont Alary

Suite à l'ouverture des soumissions qui s'est tenue le 28 mai dernier, c'est à la compagnie Pavages Multipro Inc. que le contrat a été accordé pour les travaux de réfection et de pavage du Pont Alary pour un montant de 83 166,37 \$. Une subvention du programme d'aide à la voirie locale a été obtenue au montant de 35 000,00 \$.



Projet d'agrandissement de la Carrière Lafarge de Sainte-Adèle

L'objectif du projet d'agrandissement est de pérenniser les activités de la carrière, tout en se conformant aux exigences réglementaires pertinentes. Assurant un approvisionnement local en granulat, les activités d'extraction présentent des retombées économiques non négligeables pour le développement de la région. Ce projet d'agrandissement se présente également comme une opération essentielle pour maintenir la compétitivité du marché de la construction de la Ville de Sainte-Adèle et de la région des Laurentides en limitant les impacts économiques reliés à la cessation des activités actuelles.

Par la résolution adoptée le 15 juin dernier, la Ville de Sainte-Adèle demande à la MRC des Pays-d'en-Haut de modifier son schéma d'aménagement et de développement pour permettre le projet d'agrandissement du site d'extraction de Lafarge Canada.

Règlement 1284-2 amendant le règlement 1284 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2020

Le 25 mars dernier, la mairesse Nadine Brière annonçait que le taux d'intérêt sur les taxes municipales et les droits de mutation serait de 0 % à compter du 30 avril 2020 jusqu'au 1^{er} juillet 2020, et ce, afin d'offrir un peu de répit aux contribuables en raison de la COVID-19. Le 15 juin 2020, une résolution a été adoptée permettant d'offrir ces mêmes bénéfices jusqu'au 1^{er} septembre 2020, soit 0 % d'intérêt et aucune pénalité sur les montants dus uniquement pour les versements dont les dates d'échéance sont prévues pendant cette période.

Second projet de résolution – 2605, chemin de la Rivière (Auberge Le Norbert)

Le 2^e projet de résolution a été approuvé. L'avis public pour l'invitation aux personnes intéressées ayant droit de signer une demande d'approbation référendaire sera publié sur le site web de la Ville le 30 juin prochain.

Les commerçants de Sainte-Adèle sont en accord avec ce projet à vocation récréotouristique qui comprend la mise en place d'un maximum de 20 espaces de camping, et qui aura un impact positif sur l'économie de la région.